

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 17h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h30

compte rendu

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Objet : Examen du prix de l'eau 2022

Date : Jeudi 9 décembre 2021

Lieu : Siège du SIDERM à **SPAY**

Début de séance : 10h00

Fin de séance : 10h45



DEPARTEMENT DE LA SARTHE



SYNDICAT MIXTE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION MANCELLE



Le neuf-décembre-deux-mille-vingt-et-un, à dix heures, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, après convocation légale du vingt-neuf-novembre-deux-mille-vingt-et-un, s'est réunie au Siège du Syndicat, 3 rue des Noës 72700 Spay. La Présidente du SIDERM, Madame La Présidente, en assure la présidence et l'animation.

PRÉSENTS :

Pour le SIDERM :

- ✓ Madame RENAUT Martine ;
- ✓ Monsieur HUBERT Lionel.

Assistaient également :

- ✓ Monsieur BRIHI Samir ;
- ✓ Madame RENOUE Claire ;
- ✓ Madame BEN MOUSSA Nathalie.

Pour UFC-Que Choisir :

- ✓ Monsieur ANDRÉ Alain.

EXCUSÉS :

- ✓ Madame PAPIN Sandrine (ARS) ;
- ✓ Monsieur TROTTIER Morgan (DDT) ;
- ✓ Monsieur JOUSSE Pascal (SIDERM).

Madame La Présidente ouvre la séance, remercie les présents et souhaite la bienvenue à **Monsieur Alain ANDRÉ**.

Madame La Présidente s'enquiert de savoir qui sera le secrétaire de séance.

Ce sera à **Monsieur Alain ANDRÉ** de l'être.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2021

Madame La Présidente demande, si des questions et des observations concernant le compte rendu de la dernière réunion de la CCSPL, sont à formuler.

Monsieur Alain ANDRÉ aurait souhaité que certaines informations, de détail, ne figurent pas dans le compte rendu car elles ne sont pas nécessairement utiles et ne remettent pas en cause la qualité du document.

Aucune autre observation n'est apportée au compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

2- PRIX DE VENTE DE L'EAU – TARIFS 2022

Madame La Présidente indique qu'il est proposé de ne pas augmenter le prix de vente de l'eau.

Monsieur Samir BRIHI ajoute que seuls les tarifs appliqués sur la commune d'Ecommoy sont différents dans le cadre du lissage progressif du prix de l'eau sur plusieurs exercices. Il précise que le lissage se fait sur l'abonnement et sur la partie variable. Concernant l'abonnement, le tarif 2022 rejoint celui des tarifs hors Ecommoy soit 50,00 € et pour la partie variable, la convergence devrait être effective en 2026.

Monsieur Alain ANDRÉ souhaite connaître la quantité d'eau livrée sur la Commune d'Ecommoy.

Monsieur Samir BRIHI lui répond environ 250 000 m³.

Monsieur Alain ANDRÉ souhaite également connaître la quantité d'eau livrée sur tout le territoire du SIDERM.

Monsieur Samir BRIHI lui répond environ 1,8 million de m³.

Monsieur Alain ANDRÉ demande si les comptes du SIDERM s'équilibrent.

Monsieur Samir BRIHI lui répond par l'affirmative et lui précise que c'est l'objet du Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur Alain ANDRÉ ajoute que s'il y a toujours des canalisations en PVC pouvant contenir des CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), il convient de procéder aux travaux nécessaires.

Monsieur Samir BRIHI lui répond que les travaux ont été réalisés selon les priorités.

Monsieur Alain ANDRÉ ajoute que si le SIDERM peut avoir recours à l'emprunt il faut le faire.

Monsieur Samir BRIHI indique qu'une réflexion sera à mener soit sur l'emprunt soit sur l'augmentation du prix de l'eau.

Monsieur Lionel HUBERT pense qu'il vaut mieux augmenter progressivement le prix de l'eau plutôt que de faire subir une grosse augmentation aux usagers.

Madame Claire RENO précise que le coût de renouvellement du réseau va être de plus en plus important du fait de la complexité grandissante des travaux.

Monsieur Lionel HUBERT indique que les taux d'intérêt vont rapidement augmenter et qu'il faut, peut-être, avoir recours à l'emprunt rapidement.

Madame La Présidente indique par ailleurs qu'elle a prévu de rencontrer prochainement les banques, au sujet du financement des futurs locaux.

Monsieur Alain ANDRÉ demande que soit étudiée des tranches de facturation dont pourraient bénéficier les ménages les plus modestes.

Monsieur Samir BRIHI demande l'avis de la commission sur le prix de vente de l'eau 2022.

La commission émet un avis favorable.

Madame La Présidente lève la séance et remercie **Monsieur Alain ANDRÉ** pour sa fidélité au SIDERM et lui souhaite de belles fêtes.

Monsieur Alain ANDRÉ remercie **Madame La Présidente** et souligne la qualité des échanges avec l'ensemble de ses services, il souhaite de bonnes fêtes à tous.

La séance est levée à 10h45.